

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Braine-le-Château

Province: Brabant wallon  
 Secteur d'aménagement: NIVELLES  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	367	16,2
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,0	0,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	31	1,4
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	25	1,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	7,5	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	48	2,1
	Terrains dévolus au transport	7,9	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	53	2,3
	Bâtiments spéciaux	1,6	0
	Sous-total	547	24,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	560	24,7
	Prés et pâtures	467	20,6
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	421	18,5
	Terres vaines et vagues	61	2,7
	Milieux naturels non exploités	33	1,5
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	7,9	0,3
	Sous-total	1.550	68,3
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		174	7,6
<b>Total</b>		<b>2.270</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

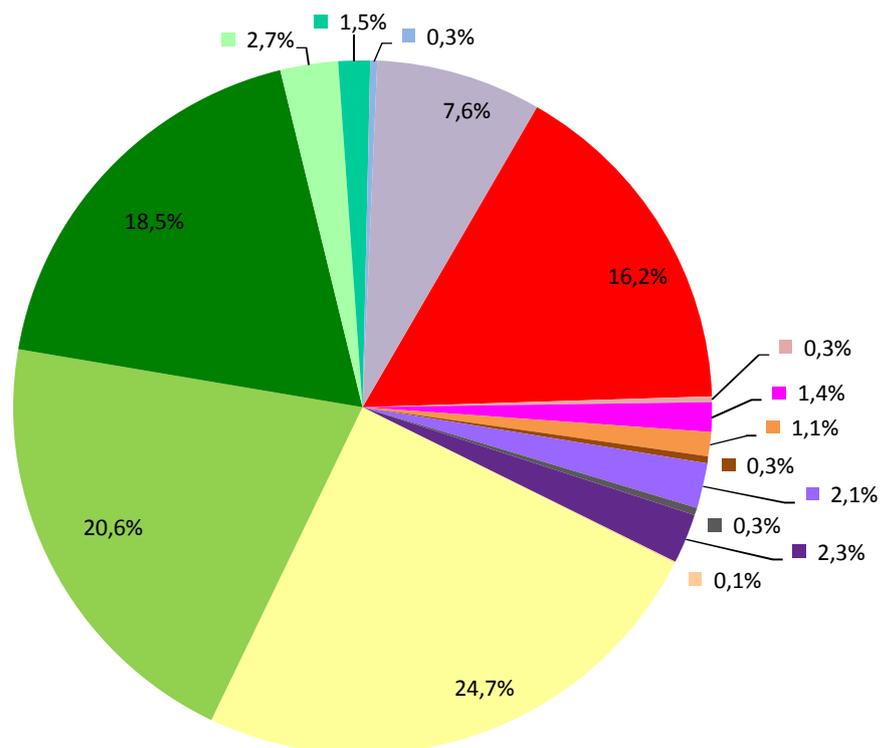
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

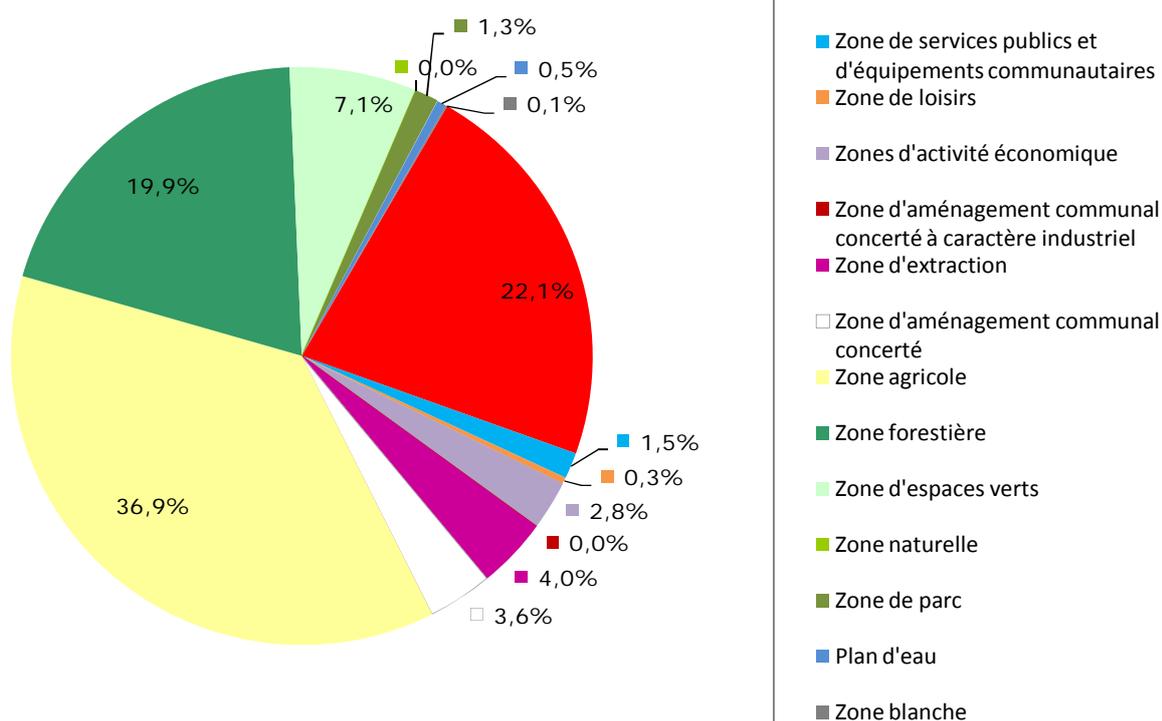


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	503	22,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	33	1,5
	Zone de loisirs	7,9	0,3
	Zones d'activité économique	63	2,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	90	4,0
	Sous-total	696	30,7
Zone d'aménagement communal concerté		81	3,6
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	837	36,9
	Zone forestière	451	19,9
	Zone d'espaces verts	160	7,1
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	30	1,3
	Plan d'eau	12	0,5
	Sous-total	1.491	65,7
Zone blanche		1,7	0
Total		2.270	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

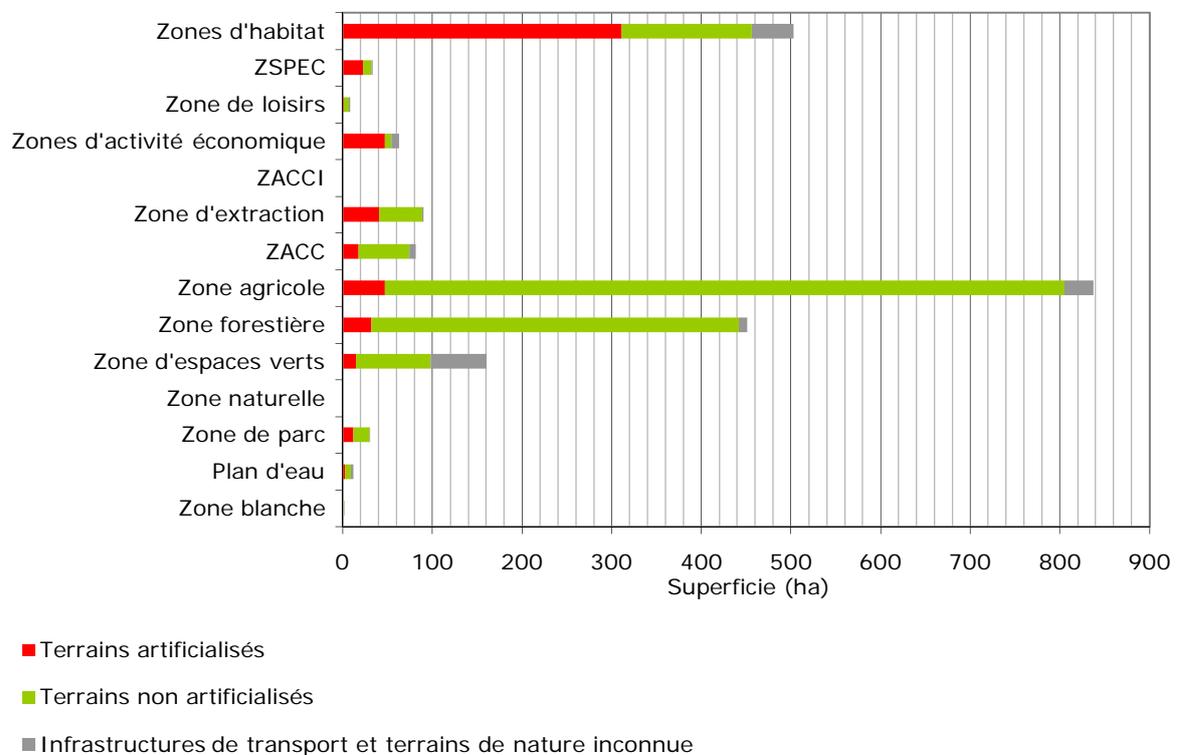
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	311	61,9	145	28,9	46	9,2	503
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	22	67,3	9,5	28,5	1,4	4,2	33
	Zone de loisirs	0,9	11,5	5,9	74,6	1,1	13,9	7,9
	Zones d'activité économique	47	74,5	7,3	11,6	8,7	13,9	63
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	41	45,3	48	53,6	1,0	1,1	90
	Sous-total	422	60,6	216	31,0	59	8,4	696
Zone d'aménagement communal concerté		18	21,7	57	69,9	6,8	8,4	81
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	47	5,6	759	90,6	32	3,8	837
	Zone forestière	32	7,0	410	90,9	9,3	2,1	451
	Zone d'espaces verts	15	9,1	83	52,0	62	38,8	160
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	12	38,7	18	59,5	0,5	1,8	30
	Plan d'eau	2,6	22,2	6,4	53,8	2,8	23,9	12
	Sous-total	107	7,2	1.277	85,6	107	7,2	1.491
Zone blanche		0,3	16,4	0,3	14,5	1,2	69,1	1,7
<b>Total</b>		<b>547</b>	<b>24,1</b>	<b>1.550</b>	<b>68,3</b>	<b>174</b>	<b>7,6</b>	<b>2.270</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



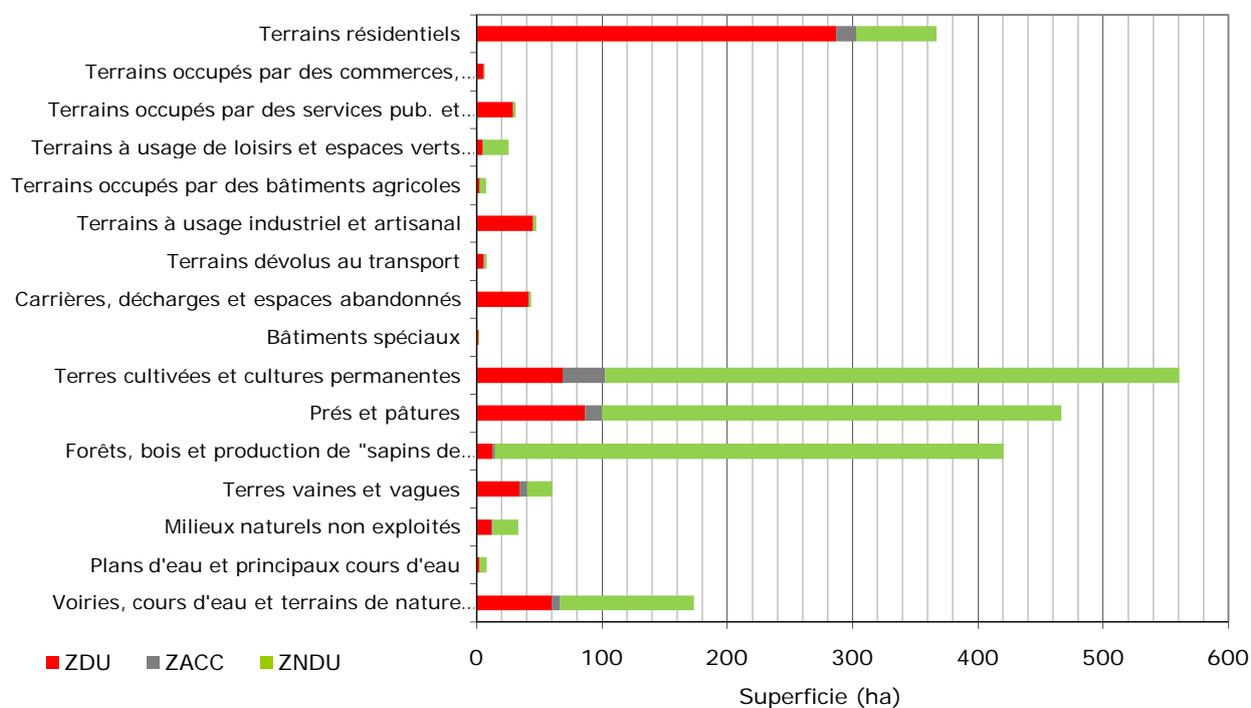
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	287	78,1	16	4,4	64	17,5	367
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,6	93,7	0,2	3,4	0,2	2,9	6,0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	29	92,4	0,2	0,7	2,2	6,9	31
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	4,8	19,1	0,3	1,1	20	79,8	25
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	2,6	34,6	-	-	4,9	65,4	7,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	45	94,2	-	-	2,7	5,8	48
	Terrains dévolus au transport	5,6	71,4	0,6	8,1	1,6	20,6	7,9
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	41	78,5	-	-	11	21,5	53
	Bâtiments spéciaux	1,4	89,4	-	-	0,2	10,3	1,6
	Sous-total	422	77,1	18	3,2	107	19,6	547
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	69	12,3	34	6,0	458	81,7	560
	Prés et pâtures	87	18,6	13	2,9	367	78,6	467
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	13	3,0	2,0	0,5	406	96,5	421
	Terres vaines et vagues	34	56,1	6,6	10,9	20	33,0	61
	Milieux naturels non exploités	12	35,0	0,9	2,8	21	62,2	33
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,4	30,5	-	-	5,5	69,5	7,9
	Sous-total	216	13,9	57	3,7	1.277	82,4	1.550
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		60	34,5	6,8	3,9	107	61,6	174
<b>Total</b>		<b>698</b>	<b>30,7</b>	<b>81</b>	<b>3,6</b>	<b>1.491</b>	<b>65,7</b>	<b>2.270</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).